



PLAN D'ACTION POUR LA SANTÉ MENTALE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA



**UNIVERSITÉ
DE L'ALBERTA**

Unité. Diversité.
Université.



uab.ca/smhap



Déclaration d'accessibilité : Si vous avez besoin de ce document dans un autre format, veuillez écrire à natstand@ualberta.ca

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration de réconciliation et reconnaissance territoriale	3
Introduction	4
Objectif du plan	5
Glossaire des termes et acronymes	6
Sélection des priorités	7
Passer à l'action : 6 piliers du changement	7
Pilier 1 : Un environnement postsecondaire sécuritaire, favorable et inclusif	8
Pilier 2: Littératie en santé mentale, éducation et réduction de la stigmatisation	11
Pilier 3 : Accessibilité	13
Pilier 4 : Intervention précoce	15
Pilier 5 : Soutiens en santé mentale	16
Pilier 6 : Gestion des crises et postvention	18
Remerciements	19

DÉCLARATION DE RÉCONCILIATION ET RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan d'action, le Groupe de travail sur la Norme nationale a réfléchi à son rôle dans l'avancement et la contribution à la réconciliation sur tous les campus de l'Université.

Tout au long du processus de planification, nous avons cherché à intégrer un cadre holistique qui reconnaît l'importance de l'environnement et de la communauté dans le soutien à la santé mentale et au bien-être.

Nous reconnaissons que les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits ont toujours défendu une compréhension holistique du bien-être, que les modèles occidentaux de santé mentale ont mis du temps à intégrer.

Nous nous engageons à apprendre de nos membres des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits afin d'élargir continuellement notre compréhension du bien-être et de la santé mentale. Nous savons que nous avons encore beaucoup à apprendre et nous avons entrepris ce processus avec humilité, curiosité et bonne intention. Même si nous n'arrivons pas toujours à bien faire les choses, il est important pour nous de vivre les Traités, d'agir en alliés et de faire notre part pour faire progresser la réconciliation. Cela signifie aller au-delà des mots et des gestes symboliques pour passer à l'action, comme le démontre ce plan d'action. C'est avec ces engagements et cet esprit d'apprentissage que nous reconnaissons le territoire et exprimons notre gratitude envers les gardiens traditionnels de cette terre.

L'Université de l'Alberta, ses bâtiments, ses laboratoires et ses sites de recherche sont situés principalement sur le territoire des Néhiyaw (Cris), Niitsitapi (Pieds-Noirs), Métis, Nakoda (Stoney), Dénés, Haudenosaunee (Iroquois) et Anishinaabe (Ojibway/Saulteaux), des terres reconnues comme faisant partie des Traités nos 6, 7 et 8 et du territoire traditionnel des Métis. Nous respectons la souveraineté, les territoires, les histoires, les langues, les systèmes de savoir et les cultures de tous les peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits.



INTRODUCTION

En septembre 2020, la Commission de la santé mentale du Canada a publié la « Norme nationale sur la santé mentale et le bien-être des étudiants du postsecondaire », en partenariat avec l'Association canadienne de normalisation.

En septembre 2020, la Commission de la santé mentale du Canada a publié la « Norme nationale sur la santé mentale et le bien-être des étudiants du postsecondaire », en partenariat avec l'Association canadienne de normalisation. Première en son genre dans le monde, cette norme propose un ensemble de lignes directrices souples et volontaires visant à créer un milieu postsecondaire qui favorise une santé mentale positive et le bien-être, contribuant ainsi à la réussite étudiante. Dans le cadre de notre engagement à améliorer l'expérience étudiante, l'Université de l'Alberta s'est engagée à mettre en œuvre la Norme nationale sur ses campus. Au cours des deux dernières années, le Groupe de travail sur la Norme nationale a collaboré avec la communauté étudiante, les corps personnel et enseignant du campus Nord, Campus Augustana et Campus Saint-Jean afin d'élaborer un Plan d'action pour la santé mentale étudiante, en s'appuyant sur le cadre de la Norme nationale.

Les résultats de nos consultations de 2023-2024 figurent dans notre « [Rapport sur les séances de mobilisation](#) » (2024) et notre « [Rapport sur les groupes en quête d'équité](#) » (2024). Après avoir recueilli et analysé ces rétroactions, nous avons travaillé en collaboration avec toute la communauté universitaire pour établir les priorités clés et transformer les commentaires de l'ensemble du corps étudiant en recommandations concrètes. Des rétroactions ont été recueillies auprès de la communauté estudiantine, des corps personnel et enseignant des trois campus. Ces rétroactions comprennent notamment plus de 142 membres du personnel, membres de la communauté estudiantine et 60 membres du corps enseignant de tous les campus confondus. Ce Plan d'action pour la santé mentale du corps étudiant est le fruit de cet effort collectif.

2023

- Rétroaction recueillie à partir d'un sondage étudiant et des groupes de discussion les trois campus de l'Université
- Groupes de discussion avec des membres du corps étudiant s'identifiant à des groupes en quête d'équité, y compris des membres du corps étudiant autochtones, noirs, internationaux, 2SLGBTQIA+ et en situation de handicap

2024

- Élaboration d'un projet de plan d'action
- Révision du projet lors de séances de cocréation aux campus Nord, Campus Augustana, Campus Saint-Jean et dans des groupes de discussion avec des membres du corps enseignant

2025

- Consultations supplémentaires avec des membres du corps étudiant autochtones au Campus Saint-Jean et au Campus Augustana
- Finalisation du plan d'action

Le Groupe de travail sur la Norme nationale a collaboré avec plusieurs initiatives institutionnelles clés afin d'assurer l'harmonisation avec des objectifs communs. Nous avons veillé à ne pas dupliquer les efforts déjà abordés dans d'autres plans d'action. Plus particulièrement, ce plan concorde avec et s'appuie sur :

- [Éveiller l'intention : Plan d'action pour l'expérience étudiante \(PAEE, 2023\)](#)
- [Une culture de soins](#) et [La stratégie des personnes \(2024\)](#)
- [Tresser le passé, le présent et le futur : Plan stratégique autochtone de l'Université de l'Alberta \(2022\)](#)
- [Projet d'amélioration de l'accessibilité \(2024\)](#)
- [Changer l'histoire : Un plan d'action intégré pour transformer notre communauté universitaire dynamique et interconnectée \(2024\)](#)
- [Cadre pour la prévention du suicide de l'Université de l'Alberta \(2018\)](#)
- [Plan stratégique pour une université en bonne santé \(2017\)](#)



OBJECTIF DU PLAN

Ce plan mobilise les unités à travers les campus afin de bâtir un milieu sain et dynamique qui soutient la santé mentale et le bien-être étudiant, tout en favorisant la réussite académique. Certains bureaux ont été identifiés comme responsables et imputables pour la mise en œuvre de ces objectifs, mais ce travail est nécessairement collaboratif. Tous les membres de la communauté estudiantine, des membres des corps personnel enseignant, défenseurs et leaders communautaires sont invités à s'inspirer de ce plan et à participer à l'avancement de ses objectifs. Le plan d'action est conçu comme un document évolutif, qui continuera de se transformer à mesure que les besoins en santé mentale de notre communauté estudiantine se développeront. Une évaluation continue est essentielle afin de mesurer les différents impacts de ce plan d'action au sein de divers groupes.

GLOSSAIRE DES TERMES ET ACRONYMES

2SLGBTQIA+	Bispirituel, lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer, intersexe, asexuel, et toutes les autres identités de genre et sexuelles diverses.	Groupes en quête d'équité	Fait référence à la négation systématique de l'égalité d'accès, des occasions et des ressources pour certains groupes en raison de discriminations historiques et actuelles. Ces groupes, souvent appelés « équité refusée » ou « équité recherchée », font face à des obstacles qui les empêchent d'obtenir les mêmes résultats que les autres. Cette négation de l'équité peut se manifester sous diverses formes, notamment sociales, économiques et culturelles.
ACA	Accès, communauté et appartenance	FPH	First People's House (Maison des Premiers Peuples)
Accommodements	Fait référence à l'obligation légale de l'Université, en vertu de la loi albertaine sur les droits de la personne, d'apporter des ajustements aux pratiques, règles ou environnements habituels afin que tous les individus aient des possibilités égales de participer à tous les aspects de la société. Dans le contexte de ce plan d'action, cela signifie la modification r des environnements académiques, de travail et de classe est nécessaire pour assurer la pleine participation des membres du corps étudiant en situation de handicap, ou qui rencontrent des obstacles non médicaux liés à un motif protégé par la loi albertaine sur les droits de la personne (p. ex. religion, âge ou situation familiale).	DG	Directeur général, en référence aux directeurs généraux des trois collèges de l' U of A
PNMI	Premières Nations, Métis et Inuits, en référence aux peuples autochtones du Canada	GPS	Graduate & Postdoctoral Studies (Études supérieures et postdoctorales)
CRA	Centre de réussite académique , incluant l'équipe des services d'accessibilité et d'accommodements et d'autres services de soutien académique	Superviseur aux cycles supérieurs	Dans ce plan, désigne les membres du corps enseignant qui assurent la supervision académique des membres du corps étudiant des cycles supérieurs dans le cadre de leur programme (thèses, projets de synthèse, recherche, stages pratiques).
ASIST	Applied Suicide Intervention Skills Training offert par le Centre de prévention du suicide	GSIP	Graduate Student Internship Program programme de stages pour les membres du corps étudiant des cycles supérieurs (Études supérieures et postdoctorales)
PANDC	Personnes autochtones, noires et de couleur	Membre du corps enseignant	Dans ce plan, désigne toute personne de la communauté universitaire qui assure directement un enseignement aux membres du corps étudiant (cours magistraux, séminaires, laboratoires ou environnements d'apprentissage en ligne).
SCC	Services de counseling et cliniques	ISVS	International Student and Visitor Services (Services aux membres du corps étudiant et visiteurs internationaux)
BECC	Enquête sur le bien-être sur les campus canadiens	PSC	Peer Support Centre (Centre de soutien par les pairs)
CFB	Campus Food Bank (Banque alimentaire du campus)	Rétablissement	Selon le langage de la Student Recovery Community Initiative , « rétablissement » désigne ici le processus de rétablissement lié à l'usage de substances ou aux dépendances.
Clinician	Dans le cadre de ce plan, un clinicien ou une clinicienne est toute personne professionnelle de la santé dûment reconnue par le cadre du métier, qui offre directement des services en santé mentale aux membres du corps étudiant (psychologues, travailleurs sociaux, médecins, infirmières, ergothérapeutes et autres personnes professionnelles fournissant des services de counseling, de soutien ou de gestion de cas).	PAEE	Plan d'action pour l'expérience estudiantine
CSJ	Campus Saint-Jean , le campus francophone de l'Université de l'Alberta	SSE	Student Success and Experience , (Réussite et expérience étudiantes), anciennement connu sous le nom <i>Office of the Dean of Students</i> (Bureau du doyen des étudiants)
		UAPS	University of Alberta Protective Services Services de protection de l'Université de l'Alberta)
		VP	Vice-Provost

SÉLECTION DES PRIORITÉS

Le Plan d'action pour la santé mentale étudiante met l'accent sur des thèmes prioritaires et à fort impact, identifiés par les membres du corps étudiant, les partenaires, notre groupe de travail et notre comité consultatif. Pour établir ces priorités, le groupe de travail a appliqué une double perspective : l'impact quantitatif (c.-à-d. le nombre de personnes étudiantes touchées) et une approche axée sur l'équité (c.-à-d. les préoccupations touchant de façon disproportionnée les membres du corps étudiant issus de communautés en quête d'équité). Ces priorités sont présentées dans les tableaux ci-dessous. Pour d'autres suggestions formulées par les membres du corps étudiant, veuillez consulter l'Annexe B : Recommandations de la communauté étudiante dans notre rapport [Aperçus des séances de mobilisation](#).

Bien que ces priorités représentent un point de départ important, nous reconnaissons qu'elles ne sont pas exhaustives; assurer un campus sain et épanouissant pour les membres de notre corps étudiant dépasse la portée de ce plan d'action. Ce plan sera un document évolutif, intégré au PAEE, et continuera de s'adapter au fur et à mesure que les besoins en santé mentale des membres du corps étudiant évolueront.

PASSER À L'ACTION :

6 PILIERS DU CHANGEMENT

Les recommandations et les actions définies en collaboration avec les membres de la communauté estudiantine, du corps enseignant et du personnel ont été organisées autour de six piliers.

- « **Domaine prioritaire** » représente l'objectif général et reflète les besoins exprimés par notre communauté universitaire.
- « **Actions** » représente les objectifs et étapes concrètes qui contribuent au domaine prioritaire.
- « **Responsables** » désigne les principaux leaders chargés de faire progresser cette priorité, tout en reconnaissant que ce travail est de nature collaborative et qu'il impliquera plusieurs autres personnes qui y apporteront leur contribution, **notamment la voix des personnes étudiantes, des personnes au service direct de la communauté estudiantine des membres du personnel, des membres du corps enseignant, ainsi que des groupes de défense au campus et hors campus.**
- Les **échéanciers (1-2 ans et 2-3 ans)** sont flexibles et susceptibles d'être modifiés. Ils indiquent quand le progrès doit être évalué, et les objectifs réajustés.
- Des **indicateurs** clés pour chaque objectif sont identifiés dans notre outil de suivi en ligne, qui sera mis à jour selon les progrès réalisés.

PILIER 01

Un environnement postsecondaire sécuritaire, favorable et inclusif

SONT INCLUS DANS CETTE CATÉGORIE :

- Les environnements ayant un impact sur chaque membre du corps étudiant, notamment l'accessibilité aux infrastructures et aux bâtiments, l'accessibilité à l'environnement d'apprentissage académique et l'apprentissage en ligne
- Les moments de transition, notamment l'accueil et la collation des grades
- Les groupes sociaux, les communautés et les activités récréatives

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
1.1 Améliorer l'accessibilité des espaces physiques sur les campus	1.1.a. Conformément au plan d'action « Changer l'histoire », 3.4: « S'engager à financer des améliorations stratégiques, durables et impactantes de l'accès à l'environnement bâti, y compris des engagements pour toutes les nouvelles constructions et rénovations prioritaires, ainsi que le financement d'améliorations stratégiques de l'accès. » 1.1.b. S'engager dans une approche coordonnée et stratégique pour auditer, cartographier et améliorer les bâtiments de l'Université.	Opérations et services du campus		✗
1.2 Accroître la présence des communautés étudiantes sécuritaires et inclusives, des réseaux de pairs et des groupes de soutien sur les campus	1.2.a. Offrir une formation en sensibilisation à la santé mentale et à l'inclusion aux leaders des groupes étudiants. 1.2.b. Développer les groupes de soutien par les pairs et les réseaux destinés aux communautés en quête d'équité (p. ex. PANDC, 2SLGBTQIA+, membres du corps étudiant internationaux et en situation de handicap).	Affaires étudiantes, Réussite et expérience étudiantes	✗	
1.3 Améliorer les compétences interculturelles du personnel dans l'ensemble des services universitaires	1.3.a. Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action « Changer l'histoire » dans les facultés et départements.	VR ACA		✗
1.4 Renforcer le développement et le maintien de relations positives entre membres des corps étudiant et enseignant, particulièrement entre les membres des corps étudiant de cycles supérieurs et les directeurs de recherche	1.4.a. Améliorer la formation et le perfectionnement des directeurs de recherche aux cycles supérieurs et postdoctoraux (Plan d'action et de partenariat des études de cycles supérieurs et postdoctorales). 1.4.b. Développer une ressource multilingue et multimodale pour informer les membres du corps étudiant de leurs droits et responsabilités, du comportement attendu des superviseurs et des membres du corps étudiant, des options de soutien disponibles et des politiques pertinentes. 1.4.c. Mettre en œuvre un financement minimum garanti pour les doctorants et les membres du corps étudiant de maîtrise avec thèse (Plan d'action et de partenariat des études de cycles supérieurs et postdoctorales). 1.4.d. Étendre les occasions pour les membres du corps enseignant de se rencontrer afin d'échanger, de se soutenir mutuellement et de partager leurs connaissances (p. ex. journées de développement facultaire, groupes réguliers de discussion entre superviseurs). 1.4.e. S'appuyer sur les programmes existants pour reconnaître et célébrer le personnel et les membres du corps enseignant qui soutiennent efficacement la santé mentale étudiante. 1.4.f. Intégrer une mesure d'évaluation du soutien des membres du corps enseignant à la santé mentale et au bien-être étudiant dans l'enquête « Perspectives étudiantes sur l'enseignement » (Student Perspectives on Teaching - SPOT).	GPS, collègues et unités à l'échelle des campus		✗

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
1.5. Soutenir le développement et l'expansion continus de la programmation d'accueil et d'intégration pour les nouveaux et anciens membres du corps étudiant	1.5.a. Allonger le calendrier des activités d'accueil et multiplier les occasions d'y participer, y compris à la mi-session et au milieu de l'année. 1.5.b. Encourager la participation continue des membres du corps étudiant aux activités d'accueil tout au long de leur parcours universitaire, avec des séances de rappel pour les membres du corps étudiant des années supérieures. 1.5.c. Renforcer les programmes de transition existants afin que tous les nouveaux membres du corps étudiant y aient accès, avec un accent sur les compétences universitaires et le bien-être étudiant. 1.5.d. Accroître l'accès à une programmation d'accueil inclusive destinée aux communautés en quête d'équité, aux membres du corps étudiant international, aux nouveaux arrivants, aux PANDC, aux 2SLGBTQIA+, ainsi qu'aux membres du corps étudiant adultes et parents. 1.5.e. Poursuivre la création de contenu d'accueil en ligne asynchrone axé sur la santé mentale et les ressources en accessibilité.	Réseau de soutien à l'accueil et à la transition		
1.6 Améliorer l'accès et l'inclusion sur le campus pour les membres du corps étudiant ayant divers besoins d'accessibilité, y compris la neurodivergence.	1.6.a. Développer des outils permettant aux membres du corps étudiant de localiser les espaces accessibles sur le campus. 1.6.b. Accroître les options d'espaces à faible stimulation sensorielle. 1.6.c. Développer et promouvoir des lignes directrices pour aider les organisateurs d'événements à prendre en compte les besoins variés des participants. 1.6.d. Réviser et évaluer les services étudiants en mettant l'accent sur l'accès pour les personnes neurodivergentes et celles ayant des besoins variés.	VR, ACA, Réussite et expérience étudiantes		
1.7 Développer les services de soutien pour aider les membres du corps étudiant à accéder aux besoins de base.	1.7.a. Accroître les options alimentaires abordables et gratuites sur le campus en priorisant le coût lors du choix des fournisseurs, en établissant des partenariats avec des programmes d'aide alimentaire et en élargissant les services de la banque alimentaire pendant les périodes de forte demande (p. ex. examens). 1.7.b. Développer le programme Safe House en fonction des besoins étudiants et accroître la sensibilisation à ce service de logement transitoire de soutien. 1.7.c. Soutenir la durabilité de la Banque alimentaire du campus. 1.7.d. Multiplier les occasions pour les membres du corps étudiant d'accéder à des ressources en littératie financière et en développement de carrière. 1.7.e. Accroître la communication sur les ressources de soutien d'urgence (p. ex. guide des ressources d'urgence, trousse d'outils pour le logement). 1.7.f. Augmenter les ressources liées à la sécurité alimentaire au campus Augustana.	Vice-présidence, Opérations et services du campus, Bureau du registraire, Réussite et expérience étudiantes		
1.8 Fournir un soutien continu et une programmation communautaire pour les membres du corps étudiant autochtones à Augustana	1.8.a. Développer un plan structuré d'intégration pour les postes de soutien aux PNMI, axé sur le développement des relations communautaires. 1.8.b. Élaborer un plan de relève pour les postes de soutien aux membres du corps étudiant autochtones afin de prévenir les interruptions de service. 1.8.c. Garantir l'accès continu à l'espace Augustana Lodge et aux visites d'Aînés pendant les périodes de vacance de postes. 1.8.d. Renforcer et maintenir les activités communautaires hebdomadaires telles que les cercles de perlage, les rencontres sociales et les cérémonies culturelles. 1.8.e. S'assurer que les services de santé mentale destinés aux membres du corps étudiant autochtones soient ancrés dans la culture et pas uniquement cliniques.	SSE, Doyen et chef de la direction, Campus Augustana		

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
1.9 Accroître le sentiment de communauté et la visibilité des services et soutiens pour les membres du corps étudiant autochtones au CSJ	1.9.a. Mettre en place une activité d'accueil pour les membres du corps étudiant au CSJ, ouverte à toutes et tous peu importe leur année d'étude, et coordonnée pour ne pas entrer en conflit avec l'accueil de la FPH. 1.9.b. Continuer à renforcer le sentiment de communauté parmi les membres du corps étudiant, le personnel et les anciens autochtones grâce à des événements et des liens sociaux. 1.9.c. Accroître la visibilité du coordonnateur PNMI sur le campus. 1.9.d. Créer un site Web pour l'espace autochtone du CSJ et ses services de soutien, incluant un calendrier d'événements. 1.9.e. Mettre en œuvre des activités de sensibilisation auprès des membres du corps étudiant autochtones du campus de Calgary. 1.9.f. Explorer la possibilité d'établir une relation avec un Aîné francophone. 1.9.g. Encourager la création d'un groupe étudiant autochtone et d'événements dirigés par les membres du corps étudiant.	Doyen et chef de la direction, directeur exécutif du Campus Saint-Jean, Coordinatriceur PNMI (CSJ)	✕	
1.10 Renforcer la réconciliation institutionnelle sur l'ensemble des campus.	1.10.a. Collaborer avec les facultés et les directions institutionnelles pour initier et diriger des actions de réconciliation, sans en faire porter la responsabilité uniquement aux membres autochtones. 1.10.b. Offrir des ateliers d'éducation sur les traités et la réconciliation à l'ensemble de la communauté étudiante, du corps professoral et du personnel. 1.10.c. Développer un tableau de bord de la réconciliation PNMI propre à Augustana pour suivre les progrès réalisés. 1.10.d. Créer un poste de directeur des initiatives ACA à Augustana. 1.10.e. Mettre en valeur les événements culturels autochtones en offrant reconnaissance, soutien, promotion et ressources au niveau institutionnel. 1.10.f. Augmenter le nombre de membres du corps étudiant et du personnel formés à la sensibilisation culturelle autochtone.	Bureau de la vice-provost, Doyen d'Augustana, Doyen du CSJ	✕	
1.11 Accroître la recherche et les perspectives académiques autochtones, ainsi que les occasions d'apprentissage en milieu naturel dans tous les campus	1.11.a. Passer en revue tous les cours offrant des perspectives autochtones afin de déceler les biais coloniaux. 1.11.b. Accroître les recherches et la conception de programmes dirigés par des Autochtones. 1.11.c. Faciliter l'accès à des occasions d'apprentissage en milieu naturel, aux compétences traditionnelles et à l'enseignement des langues autochtones qui soutiennent l'identité culturelle et la santé mentale. 1.11.d. Créer un répertoire pour aider les membres du corps étudiant autochtones à trouver des ressources culturelles, spirituelles, linguistiques et communautaires sur le campus et à l'extérieur.	Bureau de la vice-provost – Programmes et recherche autochtones, Doyen d'Augustana, Doyen du CSJ		✕



PILIER 02

Littératie en santé mentale, éducation et réduction de la stigmatisation

SONT INCLUS DANS CETTE CATÉGORIE :

- Les activités de formation visant à accroître la capacité de la communauté à soutenir les autres, y compris la formation en prévention du suicide
- Le renforcement des capacités des membres du corps étudiant à gérer eux et elles-mêmes leur santé mentale, à accéder à des ressources d'auto-assistance et à chercher un soutien professionnel au besoin; la sensibilisation aux signes et symptômes des problèmes de santé mentale et des maladies mentales pour soi-même et pour les autres
- La sensibilisation des membres du corps étudiant aux ressources existantes en santé mentale
- Les initiatives de réduction de la stigmatisation
- La communication sur les ressources, les journées de sensibilisation, les événements liés à la santé mentale et les campagnes de réduction de la stigmatisation

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
2.1 Améliorer les communications et la promotion de tous les services universitaires de santé mentale.	2.1.a. Créer une page d'accueil conviviale et centrée sur l'utilisateur contenant de l'information sur toutes les ressources en santé mentale de l'Université de l'Alberta, ainsi qu'une page parallèle « Comment aider » pour le personnel et le corps professoral. Élaborer un plan de promotion pour le nouveau site Web. 2.1.b. Créer une page d'accueil conviviale et centrée sur l'utilisateur regroupant toutes les formations en santé mentale offertes à l'Université de l'Alberta, tant pour le personnel que pour le corps étudiant. 2.1.c. Développer une stratégie de communication pour accroître la sensibilisation et la participation des membres du corps étudiant aux ressources d'auto-assistance, ateliers en santé mentale, groupes de soutien et services de santé mentale existants.	Marketing et communications stratégiques	✗	
2.2 Intégrer l'éducation en santé mentale tenant compte des traumatismes et des messages de lutte contre la stigmatisation dans les milieux académiques.	2.2.a. Créer un module Canvas sur les ressources de santé mentale étudiante accessible à toutes et à tous. 2.2.b. Étendre le programme de soutien pour le bien-être en classe destiné aux membres du corps enseignant par une promotion et une sensibilisation accrues. 2.3.c. Continuer à développer et à partager des ressources sur la sensibilisation à la santé mentale et les messages de lutte contre la stigmatisation pour les salles de classe. Offrir des présentations par des pairs (ambassadeurs du bien-être), des outils prêts à l'emploi pour les membres du corps enseignant et des activités de renforcement des capacités. 2.4.d. Normaliser les communications sur les ressources en santé mentale à inclure dans tous les plans de cours.	Marketing et communications stratégiques, SSE – Bien-être communautaire	✗	
2.3 Développer une stratégie culturellement adaptée pour les membres du corps étudiant international afin de mieux sensibiliser aux problèmes de santé mentale et aux services, et de lutter contre la stigmatisation du recours à l'aide.	2.3.a. Collaborer avec les membres du corps étudiant international et ISVS pour élaborer des ressources, des programmes et des stratégies de communication visant à combler l'écart entre les conceptions canadiennes et internationales de la santé mentale. 2.3.b. Intégrer des perspectives interculturelles pour améliorer la communication concernant la confidentialité des services de santé mentale dans le contexte canadien. 2.3.c. Utiliser des perspectives interculturelles pour élaborer des messages de lutte contre la stigmatisation. 2.3.d. Offrir des services de consultation en français pour les membres du corps étudiant international au Campus Saint-Jean.	Partenaire en communication, ISVS	✗	

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
2.4. Soutenir la croissance et l'expansion continues des initiatives de bien-être autochtones, des espaces culturels et des soutiens pour les membres du corps étudiant des Premières Nations, Métis et Inuit (PNMI).	2.4.a. Poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique autochtone. 2.4.b. Investir dans la First Peoples' House pour accompagner l'augmentation des inscriptions étudiantes PNMI. 2.4.c. Accroître l'accès aux programmes, événements communautaires et conférenciers invités liés au bien-être et à la résilience autochtones. 2.4.d. Augmenter l'accès au personnel de soutien et de santé mentale autochtones.	Réussite et expérience étudiantes	✕	
2.5. Déstigmatiser le rétablissement et développer une communauté étudiante en rétablissement	2.5.a. Suivre les recommandations de la communauté étudiante en rétablissement (Student Recovery Community) pour améliorer et accroître le soutien et les espaces inclusifs pour les membres du corps étudiant en rétablissement. Explorer la signature de l'engagement « Recovery on Campus » (ROC). 2.5.b. Étendre les occasions de développement communautaire pour les membres du corps étudiant sobres et en rétablissement afin de réduire la stigmatisation et d'offrir un espace sécuritaire. 2.5.c. Adopter des politiques et des communications dissociant les sanctions universitaires de la consommation de substances et du rétablissement, afin de créer des espaces sécuritaires pour le vécu et le rétablissement. 2.5.d. Étendre les services de modifications académiques pour les membres du corps étudiant en rétablissement afin de soutenir leurs besoins scolaires. 2.5.e. Développer une stratégie et une campagne de communication bilingues qui déstigmatisent la consommation et la dépendance, et qui promeuvent les options de rétablissement.	Réussite et expérience étudiantes, Marketing et communications stratégiques	✕	



PILIER 03

Accessibilité

SONT INCLUS DANS CETTE CATÉGORIE :

- Les environnements académiques et d'apprentissage accessibles, conçus pour répondre à une grande variété de besoins des membres du corps étudiant.
- Les politiques et procédures pour accéder aux mesures d'accommodement formelles pour les personnes en situation de handicap, conformément à la loi albertaine sur les droits de la personne (c.-à-d. ajustements aux pratiques, règles ou environnements universitaires afin de garantir que les personnes en situation de handicap aient des chances égales de participation).

Veillez noter que les objectifs concernant l'accessibilité physique sont inclus dans le Pilier 1 : Un environnement postsecondaire sécuritaire, favorable et inclusif.

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
3.1 Fournir au personnel enseignant de l'information facilement accessible pour l'aider à soutenir les membres du corps étudiant bénéficiant de mesures d'adaptation approuvées, réduire les obstacles et améliorer l'accès à des espaces académiques accueillants, accessibles et inclusifs.	3.1.a. Élaborer une ressource pour le corps enseignant qui : • clarifie les rôles et responsabilités des membres des corps enseignant et étudiant dans le processus d'adaptation, et fournit des conseils et du soutien pour la mise en œuvre et les accommodements • inclut des renseignements facilement accessibles sur les ressources de soutien disponibles lors de l'application des mesures d'adaptation en classe, y compris des conseils sur la communication appropriée avec les membres du corps étudiant • incite les membres du personnel enseignant à faire connaître les services d'accessibilité et d'accommodement aux membres du corps étudiant qui pourraient en avoir besoin (p. ex. déclaration dans le plan de cours, rencontre individuelle avec des membres du corps étudiant en difficulté) • remet en question les préjugés et soutient l'inclusion des personnes apprenantes en situation de handicap • propose des suggestions fondées sur les principes de conception universelle	Marketing et communications stratégiques, Réussite et expérience étudiantes, Centre d'enseignement et d'apprentissage	✗	
3.2 Développer et promouvoir les pratiques exemplaires en matière de conception et d'enseignement universels des cours.	3.2.a. Examiner les guides existants d'autres universités et la littérature académique afin d'élaborer des lignes directrices/recommandations institutionnelles pour un enseignement accessible et une conception universelle de l'apprentissage. 3.2.b. Promouvoir les nouvelles ressources grâce à une stratégie de communication complète.	Centre d'enseignement et d'apprentissage, Marketing et communications stratégiques	✗	
3.3 Réduire les obstacles aux mesures d'accommodement académique grâce à la poursuite du projet d'améliorations en matière d'accessibilité.	3.3.a. Réaliser une analyse complète des politiques et pratiques en matière d'accommodements. 3.3.b. Réviser les politiques d'accommodement afin de s'assurer que toutes les exigences médicales soient conformes aux meilleures pratiques. 3.3.c. Mettre à jour les communications destinées aux membres du corps étudiant afin d'améliorer la compréhension et de clarifier leurs rôles et responsabilités dans les procédures d'accommodement.	Réussite et expérience étudiantes, Centre de réussite académique		✗

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
3.4 Investir dans le Centre de réussite académique, Services d'accessibilité et d'accommodement, afin d'augmenter le nombre de personnel conseiller en accessibilité et de répondre aux besoins croissants de la population étudiante.	3.4.a. Assurer les ressources nécessaires à un solide soutien des membres du corps étudiant grâce à un personnel de première ligne au CRE, Accessibilité et accommodements. Mettre l'accent sur l'accompagnement et l'utilisation appropriée des technologies d'assistance.	Réussite et expérience étudiantes		✕
3.5 Accroître l'accessibilité des bureaux de services aux membres du corps étudiant à l'échelle de l'université.	3.5.a. Mettre en œuvre les meilleures pratiques afin de garantir des environnements accueillants pour les personnes en situation de handicap. 3.5.b. Élaborer des lignes directrices pour que les bureaux puissent évaluer leurs espaces physiques en fonction de divers besoins en matière d'accessibilité. 3.5.c. Étendre les possibilités de formation pour les membres du corps étudiant et le personnel afin de mieux comprendre le handicap et soutenir l'accessibilité.	VP ACA, Bureaux des services étudiants	✕	
3.6 Améliorer la sensibilisation et la promotion des services d'accommodement, en particulier pour les membres du corps étudiant internationaux.	3.6.a. Élaborer une stratégie de communication pour accroître la promotion des Services d'accessibilité et d'accommodements du CRE tout au long de l'année. 3.6.b. Collaborer avec ISVS pour développer des ressources ciblées permettant aux membres du corps étudiant internationaux de mieux comprendre les processus d'accessibilité et d'accommodement, y compris une page d'information sur le site web d'ISVS, et mettre en place des solutions pour réduire la stigmatisation liée à la demande d'accommodements.	Réussite et expérience étudiantes	✕	
3.7 Mettre en œuvre un accès équitable aux services d'accessibilité et d'accommodement pour les membres du corps étudiant au CSJ, à Augustana et dans tous les campus de l'U of A en Alberta.	3.7.a. Garantir l'accès aux soutiens en accessibilité sur place dans tous les campus. Explorer des ententes réciproques avec d'autres universités plutôt que d'embaucher du personnel distinct. S'assurer que les membres du corps étudiant francophones du CSJ à Calgary aient accès à des services en français. 3.7.b. Développer des options permettant aux membres du corps étudiant de recevoir du soutien en français pour parcourir les démarches d'accommodement au Campus Saint-Jean, notamment le conseil en français et l'accompagnement en français pour les formulaires et documents. 3.7.c. Évaluer l'expansion et l'amélioration des services d'accessibilité à Augustana et continuer à adapter ces services en fonction de la croissance des inscriptions et des besoins des membres du corps étudiant.	Réussite et expérience étudiantes, CRA	✕	

PILIER 04

Intervention précoce

SONT INCLUS DANS CETTE CATÉGORIE :

- Un programme structuré et formel qui offre à une personne la possibilité de recevoir de l'aide et du soutien après un événement critique ou dès la détection précoce de tout risque ou danger potentiel pour sa santé mentale et son bien-être.

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
4.1 Intégrer le dépistage en santé mentale dans les salles de classe et les contextes académiques.	4.1.a. Promouvoir les outils de dépistage et de sondage en santé mentale (p. ex. application Welltrack) auprès du personnel enseignant pour qu'il les présente aux membres du corps étudiant. 4.1.b. Promouvoir les outils de dépistage en fonction du cycle de vie étudiante (vérification de mi-session, vérification de fin de trimestre).	Réussite et expérience étudiantes, corps enseignant	✗	
4.2 Développer un réseau visible de navigateurs en santé mentale au sein des facultés et départements de tous les campus.	4.2.a. S'appuyer sur le succès du Réseau de navigation des options pour la violence sexuelle afin de développer un réseau visible de navigateurs en santé mentale formés équitablement à l'échelle du campus. S'assurer que les navigateurs disposent du temps nécessaire pour ce travail et qu'ils soient reconnus et soutenus dans ce rôle. 4.2.c. Explorer des moyens de fournir un soutien approprié pour le débriefage et l'apprentissage continu entre navigateurs en santé mentale.	Réussite et expérience étudiantes, directions des facultés et des collèges		✗
4.3 Fournir aux membres du corps enseignant, auxiliaires d'enseignement et membres du personnel de soutien les outils nécessaires pour soutenir en toute confiance les membres du corps étudiant en détresse et les orienter vers les ressources appropriées tout en respectant les limites professionnelles.	4.3.a. Mobiliser les facultés et les doyens de collèges dans l'élaboration et l'offre de formations pour les membres du personnel enseignant afin de soutenir la santé mentale des membres du corps étudiant (c.-à-d. sensibilisation, empathie, soutien, références). Évaluer les besoins, les obstacles, la volonté et les modalités préférées (en ligne, en personne, asynchrone, etc.). 4.3.b. Travailler avec les facultés et collèges pour élaborer un plan de mise en œuvre des formations nécessaires en utilisant des ressources existantes comme ASIST, Community Helpers, Safetalk, formations en ligne, ressources GRSE et ressources pertinentes de l'U of A. 4.3.c. Intégrer l'éducation en santé mentale et accessibilité dans le Programme d'enseignement et d'apprentissage des cycles supérieurs.	Directions de facultés et de collèges, GPS		✗

PILIER 05

Soutiens en santé mentale

SONT INCLUS DANS CETTE CATÉGORIE :

- Les services directs de santé mentale, notamment le counseling, les groupes de soutien et de thérapie, ainsi que le soutien par les pairs.
- Les services doivent être accessibles, holistiques et équitables.

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
5.1 Améliorer l'accès à des soutiens en santé mentale compétents sur le plan multiculturel et multilingue, particulièrement pour les membres du corps étudiant internationaux, racialisés, dont l'anglais est la langue seconde, et 2SLGBTQIA+.	5.1.a. Prioriser la capacité linguistique additionnelle et la connaissance culturelle dans les décisions d'embauche pour les services de santé mentale afin de mieux répondre aux expériences uniques et aux nuances culturelles des membres du corps étudiant diversifiés. 5.1.b. Augmenter le nombre de membres du personnel en santé mentale autochtones, noirs et diversifiés. 5.1.c. Améliorer l'accessibilité des services de santé mentale pour les membres du corps étudiant internationaux : permettre la flexibilité pour prolonger les séances de counseling pour les personnes ayant des barrières linguistiques, mettre en place des heures de cliniciens en santé mentale à ISVS. 5.1.d. S'assurer que tous les fournisseurs de services en santé mentale reçoivent une formation en compétence interculturelle et en soins tenant compte des traumatismes, y compris les traumatismes intergénérationnels.	Réussite et expérience étudiantes, services de santé mentale	 Formation des fournisseurs, améliorations de flexibilité	 Impact des embauches
5.2 Améliorer l'accès aux services de santé mentale à Augustana, au CSJ et dans tous les campus de l'Alberta.	5.2.a. Augmenter les heures de counseling en personne offertes par les travailleurs en soutien à la santé mentale au CSJ et à Augustana. 5.2.b. Lancer une campagne de sensibilisation pour promouvoir l'accès virtuel aux services du campus Nord à Augustana et au CSJ. Intégrer la publicité de ces services dans les activités d'orientation de façon continue. Veiller à ce que les sites Web des services invitent à la participation virtuelle. 5.2.c. Assurer l'accès aux soutiens en santé mentale sur tous les campus (p. ex. campus de Calgary). Explorer des ententes réciproques avec d'autres établissements plutôt que d'embaucher du personnel distinct. S'assurer que les membres du corps étudiant francophones du CSJ à Calgary aient accès à des services en français. 5.2.d. Offrir des services de counseling et cliniques à Augustana et au CSJ pendant les heures de bureau. 5.2.e. Explorer la mise en œuvre de modèles de soutien par les pairs au CSJ et à Augustana. Améliorer la sensibilisation aux services virtuels du centre de soutien par les pairs.	Réussite et expérience étudiantes, Marketing et communications stratégiques, Doyen du CSJ, Doyen d'Augustana		
5.3 Améliorer la présence en ligne et l'accessibilité des services de santé mentale	5.3.a. Offrir des options de réservation en ligne à faible barrière pour tous les services de santé mentale. 5.3.b. Rationaliser les documents d'inscription pour les services de counseling.	Services de santé mentale centraux et à l'échelle des facultés		

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
5.4 Étendre les soutiens pour les personnes en rétablissement.	5.4.a. Offrir une formation de clinicien accompagnateur au rétablissement aux cliniciens des campus académiques de l'U of A afin de soutenir les membres du corps étudiant en rétablissement. 5.4.b. Développer des parcours simplifiés vers les soins en collaboration avec un plus grand nombre de partenaires communautaires pour soutenir les membres du corps étudiant dans leur cheminement de rétablissement.	Réussite et expérience étudiantes, Santé et bien-être		



PILIER 06

Gestion des crises et postvention

SONT INCLUS DANS CETTE CATÉGORIE :

- Les politiques et procédures pour répondre aux crises en santé mentale.
- La disponibilité des services pour les membres du corps étudiant vivant une crise ou en rétablissement après une crise.

Domaine prioritaire	Actions	Responsables	1-2 ans	2-3 ans
6.1 Offrir une gamme élargie de services de prévention et de gestion des crises.	6.1.a. Augmenter l'accès aux services de counseling sans rendez-vous ou le jour même pour intervenir rapidement et prévenir l'escalade des crises. 6.1.b. Renforcer la capacité de la communauté universitaire à répondre aux idées suicidaires et à référer les personnes vers les soutiens appropriés. 6.1.c. Augmenter la sensibilisation des membres du corps étudiant et du personnel quant au moment d'utiliser les services d'urgence pour les crises de santé mentale. 6.1.d. Explorer la faisabilité d'options pour élargir les partenariats interdisciplinaires au sein de l'équipe UAPS.	Réussite et expérience étudiantes, Opérations et services du campus	✕	
6.2 Accroître la sensibilisation aux ressources immédiates en cas de crise et à leur raison d'être.	6.2.a. Accroître la sensibilisation aux services de crise et sans rendez-vous hors campus. Intégrer les ressources clés dans les sites Web des campus et les campagnes en santé mentale. 6.2.b. Accroître la sensibilisation à la raison d'être des ressources de soutien en situation de crise et hors crise. Créer une référence visuelle pour comprendre ce qui constitue une crise de santé mentale et quand chercher de l'aide immédiate.	Réussite et expérience étudiantes, Marketing et communications stratégiques	✕	
6.3 Appliquer une approche de prévention du suicide pour évaluer et améliorer les soutiens proactifs.	6.3.a. Suivre la fréquence des crises de santé mentale sur le campus et évaluer continuellement la demande pour des ressources de réponse en cas de crise et après les heures de bureau. 6.3.b. Mettre en place un processus d'examen des politiques de l'U of A sous l'angle de la santé mentale et de la prévention du suicide.	Bureau du vice-recteur, Réussite et expérience étudiantes		✕

REMERCIEMENTS

Ce plan d'action a été élaboré grâce aux efforts collaboratifs de l'Équipe de mobilisation pour la Norme nationale :

Chelsea Butler
(Coordinatrice, 2023-2025)

Brianna Bucalo
(Coordinatrice, 2022-2023)

Gurleen Kaur
(stagiaire de 1er cycle,
2022-2025)

Zainab Jiruwala
(stagiaire aux cycles supérieurs, 2024-2025)

Maia Huynh
(stagiaire aux cycles supérieurs, 2023-2024)

Jordan Zacher
(stagiaire aux cycles supérieurs, 2022-2023)

Avec le soutien de notre Groupe de travail sur la Norme nationale :

Kevin Frieze

Sarah Flower

Randal Nickel

Juste Kagisye

Julia Jones

Grachella Garcia

Clint Galloway



Et sous la direction de notre Comité directeur de la Norme nationale :

Ravina Sanghera
vice-provost et doyenne du corps étudiant

Jason Carey
doyen et chef de la direction,
Campus Saint-Jean

John Parkins
doyen et chef de la direction,
Campus Augustana

Nizar Somji
chancelier

Peggy Garritty
chancelière émérite

Demetres Tryphonopoulos
ancien doyen d'Augustana

Ainsi que la rétroaction de notre Comité consultatif de la Norme nationale.



UNIVERSITÉ
DE L'ALBERTA

Unité.
Diversité.
Université.